

Rugby/ Championnat national/En prélude des finales à XV et VII

Le Rugby Club de Libreville part favori

F-K.O.M

Libreville/Gabon

En passe de réaliser un doublé, le RCL devrait toutefois craindre l'envie de vaincre des Margouillats de Port-Gentil. Une équipe au jeu collectif éprouvés lors de sa victoire, le week-end dernier, sur le Soof en demi-finale à XV.

VOILA le jour tant attendu ! Celui de l'épilogue du championnat national à XV et à VII, qui se dispute, cet après-midi, au stade de l'Amitié, entre les Margouillats de Port-Gentil (vice-champion du Gabon) et le tenant du titre, le Rugby Club de Libreville (RCL). Ce dernier se présente comme le favori de cette finale, au regard de ses forces et de son parcours presque parfait (11 victoires, 3 défaites) depuis le début de la saison.

Ce sont deux équipes qui se connaissent bien. En effet, lors de la phase régulière à XV où le RCL s'est emparé de la pre-



Photo : FKOM

Le RCL veut des victoires à XV et VII.

mière place (60 points), on se rappelle que les deux adversaires du jour se sont croisés lors de la 2e journée au stade Roger Buttin de Port-Gentil. Ce jour-là, les Margouillats s'étaient lourdement inclinés face au RCL (6-21). Au match retour (19e journée), qui devait se disputer au stade de la gare de Setrag d'Owendo, les Portgentillais n'avaient pas effectué le déplacement sur Libreville. Ainsi, pour nombre d'observateurs,

non seulement le RCL est favori sur le papier, mais il abordera également cette finale à XV avec un avantage psychologique. Car, en deux face-à-face, ils n'ont jamais courbé l'échine devant les Margouillats. Son entraîneur Christophe Cullet reconnaît que ce match ne sera pas une partie de plaisir pour ses troupes, qui rêvent de soulever le bouclier du Brenus. «Je suis conscient que ce sera très dur pour



Photo : FKOM

Finalistes malheureux l'an dernier, les Margouillats espèrent prendre leur revanche.

nous. Nous ne sommes pas en finale par un coup du sort, mais par une volonté inébranlable, en dépit de certaines difficultés, notamment financières», a-t-il lâché. Si son homologue du RCL, Philippe Prigent, reconnaît les qualités des Insulaires, il compte, cependant, aligner la meilleure équipe possible pour gagner "ce grand match", a-t-il déclaré. En plus de la finale à XV, le Rugby Club de Libreville

devra également affronter l'Espoir Rugby de la commune d'Owendo (Erco) pour la finale à VII. Un match qui promet une belle empoignade. Les deux formations ayant presque les mêmes forces comptent beaucoup sur l'impact physique. En deux confrontations à VII, le RCL et l'Erco ont coupé la poire en deux. Le 19 novembre 2016, lors de la 3e journée, les Owendois avaient pris l'ascendant sur les Libre-

villois (10-5). Et le 25 mars dernier (14e journée), le RCL avait pris sa revanche (25-0). « On va jouer les deux finales à fond. Je ne veux pas entendre parler de défaite. On a assez perdu de match pendant le championnat. Après notre victoire, notre prochain défi sera de remporter également le 24 juillet prochain le trophée Julia. Et donc de rafler tous les trophées, comme annoncé en début de saison », a conclu M. Prigent.

Trois questions à Jean-Justin Ndé, expert et formateur world rugby

"Le détail important pour les deux finales reste l'aire de jeu"

Propos recueillis par F-K.O.M

Libreville/Gabon

L'Union. Pour ces finales à XV et à VII qui vont opposer, cet après-midi, le Rugby Club de Libreville (RCL) aux Margouillats de Port-Gentil et l'Espoir Rugby de la commune d'Owendo (Erco) au RCL, quelles sont les forces en présence de part et d'autre ?

Jean-Justin Ndé: concernant le VII, le RCL a cet avantage de compter sur la vélocité de ses ailiers (11 et 14) et sur la puissance de ses centres (12 et 13). Erco, pour sa part, mise sur la puissance de son 3e ligne centre qui est assez dévastateur au niveau des impacts. Quant au XV, le dynamisme et la polyvalence de poste de jeu est identifiable chez le RCL, créant ainsi de l'incertitude à l'équipe adverse. La conquête au niveau des touches reste la chasse-gardée des Margouillats avec leurs 2e lignes, y compris le jeu au pied de leur demi-d'ouverture (9).

Quelle est la particularité de ces deux finales pour les



Photo : FKOM

Jean-Justin Ndé: "le stade de l'Amitié est aux normes internationales, les équipes devraient moins se livrer dans les défis physiques".

quatre équipes ?

- La particularité est évidente du moment où, nous avons une finale du VII qui se joue sur une grande surface avec 7 joueurs, donc plus d'espaces et plus de débauche d'énergie et un temps de récupération très court. Le XV est plus axé sur l'affrontement, avec moins d'espace. La récupération, après un effort, est plus ou moins longue selon le poste de jeu et son intensité. L'endurance, dans ce cas de figure, est déterminante pour les deux équipes, car la victoire pourrait s'obtenir par l'usure.

A quel niveau pourrait se faire le gain du match ? Et que conseillez-vous aux entraîneurs et joueurs pour être sacrés ce soir ?

- Le détail important pour les deux finales reste l'aire de jeu car, les équipes sont habituées à jouer sur un terrain d'une superficie moindre. Le stade de l'Amitié est aux normes internationales, avec 100 mètres de long sur 70 mètres de large. Ce qui peut poser un problème à toute équipe qui n'a pas de joueurs endurants et rapides. Les équipes en présence devraient moins se lancer dans les défis physiques et privilégier le jeu collectif.

Chronique sportive

Que d'incohérences !

L'ÉLECTION de la nouvelle équipe de la Fédération gabonaise de taekwondo est très attendue. Au moment où cette discipline sportive, connue pour une médaille olympique, a fait honneur au Gabon lors des Jeux olympiques de 2012 à Londres. Force est de constater que cette belle médaille d'argent n'a pas fédéré la grande famille taekwondoïste. Bien au contraire. De larges fissures sont apparues lors de la dernière assemblée générale électorale il y a quatre ans. Le président fédéral sortant n'avait pas eu le quitus des délégués. Une

nouvelle génération prend les commandes et se retrouve quasiment dans les mêmes difficultés. Le renouvellement du bureau fédéral, initialement programmé pour ce week-end, a été reporté, selon certains pratiquants, par la tutelle. Là encore, la famille olympique est consternée par l'ingérence des pouvoirs publics. Nombreux se demandent si le département des Sports a le droit de fixer la date d'une assemblée générale électorale d'une fédération. Nous constatons, à cet effet, que cette rencontre électorale pourrait constituer quelques blocages sur les candidatures que

gère la commission d'homologation mise en place par la ministre des Sports. Ce qui constitue une incohérence. Nous apprenons, par ailleurs, que le département des Sports pose des réserves maladroites à l'endroit de la Fédération gabonaise de golf. Laquelle, pourtant, a tenu son assemblée générale électorale le 14 avril 2017 en marge de l'Open de Moanda, conformément au statut fédéral. Pis, la tutelle, pour de nombreux golfeurs, aurait retiré à la fédération l'agrément technique, nouvelle arme de répression du ministère des Sports à l'endroit des asso-

ciations sportives. Mais que peut-on reprocher à la Fédération gabonaise de golf qui fonctionne bien ? Le tort de cette fédération est le fait d'être gérée par une personne qui a la peau blanche ou parce qu'elle assume merveilleusement bien son autonomie ? Mais où va le sport gabonais avec autant d'incohérences ? Il y a vraiment aujourd'hui une instabilité extrêmement préjudiciable dans la famille sportive nationale. Que peut attendre la ministre des Sports lorsqu'elle convoque une réunion à laquelle ne prend pas part le président élu de la Fédération gabonaise de cy-

clisme (Fégacy), Maurice Nazaire Embinga ? Ce dernier, pour l'instant, étant l'unique interlocuteur de notre pays auprès des instances sportives internationales. Notamment la Confédération africaine de cyclisme (CAC) qui a annulé la récente parodie d'élection fédérale. Comme pour montrer à la face du monde la multiplication de ses incohérences, le département des Sports, au terme de la rencontre de jeudi dernier, a mis en place deux commissions. L'une, technique, et l'autre chargée de la révision des statuts et règlement intérieur.